CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E24828 **VALABLE JUSQU'AU** 24/04/2024

ÉDITÉ LE **20/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/04/1988
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/12/2007
Capital : 2 600 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 1989B00046

Siret : **344 314 976 00517**
Code NACE : 4120B
Numéro caisse de congés payés : 0117185 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 1259000/0000245153

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 1259000/0000245153

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **SOGEA NORD OUEST**

10 BD FERDINAND DE LESSEPS
76000 ROUEN

Téléphone : 02 27 08 90 00 **Fax :**
Portable :

Site Internet : vinci-construction.fr
E-mail : pierre.lebesnerais@vinci-construction.fr

Responsabilité légale :
NICOLLE OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 285 **Tranche de classification :** EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	26/04/2022
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	26/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/04/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	26/04/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	24/05/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.